

Image not found or type unknown



Remariage avant transcription sur les registres français

Par **iboujamaa**, le **13/02/2009** à **12:26**

bonjour

l'annulation de mon précédent mariage est prononcée le 3 dec 2008; mais elle n'est pas encore transcrite sur les registres français. j'ai un certificat de capacité à mariage; pourrai-je me remarier et merci?